

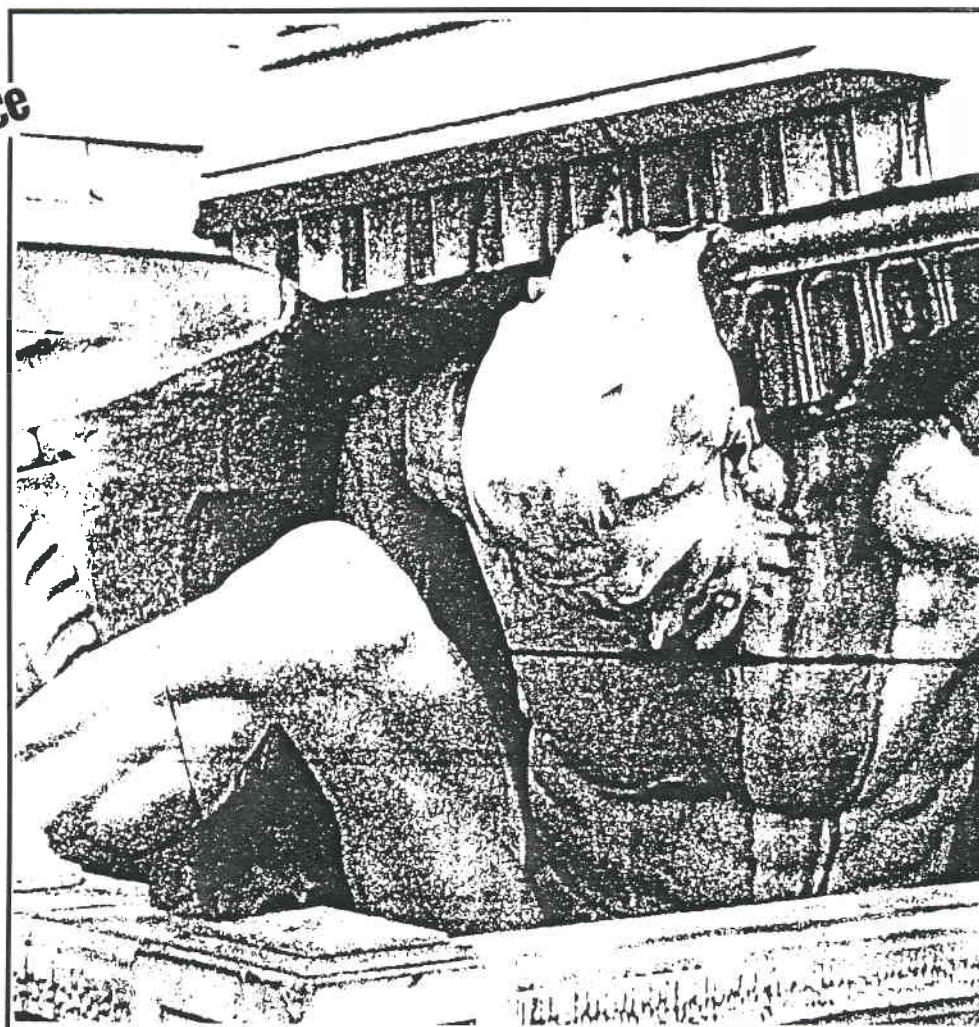
la conquête des moyens

COURRIER D'INFORMATION ET DE LIAISON POUR LA BATAILLE FINANCIÈRE

Novembre 1983

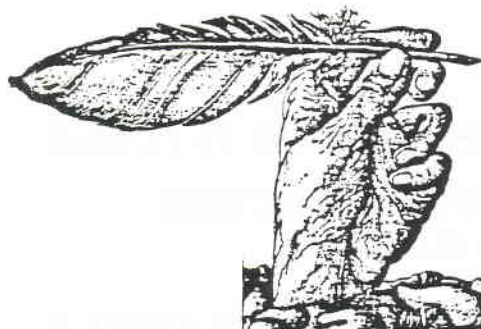
**Finances syndicales :
une tâche d'importance
à réaliser
au quotidien**

**17 novembre :
axes et objectifs
de travail 1983-1984**



SOMMAIRE :

- 1. Le billet de PO.AC.GE.FI :** Finances syndicales, mettre là aussi en pratique le syndicalisme au quotidien.
- 2. Journée nationale des trésoriers du 17 novembre 1983 :**
 - Résumé du rapport d'introduction de Pierre-Jean Oury.
 - Extraits de l'intervention d'Henri Krasucki.
 - Synthèse des travaux présentés par Henri Tronchon.



Le billet de PO.A.C.GE.FI.

FINANCES SYNDICALES :

Mettre là aussi en pratique le syndicalisme au quotidien

La période est à l'action, à la mobilisation pour défendre partout les justes revendications des travailleurs. Elle est au financement conquérant de notre activité syndicale quotidienne.

A l'initiative des organisations C.G.T., la réplique indispensable à l'arrogance patronale est donnée.

Il n'y a, en effet, pas d'autre moyen de repousser l'attaque du C.N.P.F. qui utilise la provocation sociale, l'arme économique et l'outil de travail à des fins politiques que l'action de masse des travailleurs.

Le moment est donc à une large mise en pratique du syndicalisme au quotidien : moyen indispensable pour une élaboration démocratique vivante, collant à la réalité des revendications des salariés de toutes catégories, moyen de faire exprimer largement le mécontentement justifié des travailleurs et de déboucher sur des actions de masse correspondant à chaque situation.

En cela, les besoins financiers nécessaires à un tel développement de l'activité syndicale appellent une conquête des moyens financiers à la hauteur de ce que la C.G.T. doit assumer.

Comme l'indique la résolution générale du comité confédéral national des 8-9-10 novembre 1983 :

« L'INTERVENTION DES TRAVAILLEURS est la condition de tout progrès réel, de l'obtention de chaque revendication, de la réalisation positive de chaque réforme progressiste.

Elle est conditionnée par une action syndicale de masse, ferme et responsable à tous les niveaux, reposant sur la force organisée des travailleurs dans la C.G.T. »

Dans cette période d'action revendicative, cela signifie, pour nos organisations, d'être à l'offensive et d'assurer de façon dynamique, conquérante, le placement du carnet pluriannuel-F.N.I. 1984, et des cartes syndicales 1984, de proposer conjointement à chaque syndiqué ne le pratiquant pas encore le prélèvement automatique des cotisations, de se mettre à jour en cotisations 1983 et de déterminer démocratiquement un taux de cotisation pour 1984 au plus près du 1 % du salaire.

La bataille financière au présent conditionne le succès des luttes en cours, elle prépare celles à venir.

Toutes ces questions décisives ont fait l'objet d'un large débat lors de la journée nationale de politique financière du 17 novembre 1983.

Cent vingt-trois camarades y participaient, dont :

- 61 unions départementales ;
- 28 fédérations ;
- 5 régions.

Henri Krasucki a tenu particulièrement à saluer ces travaux, montrant ainsi l'importance que le bureau confédéral attachait à ces questions.

Se donner des moyens pour rendre possible et réussir l'action, se doter des finances syndicales nécessaires pour mettre en pratique le syndicalisme au quotidien, telles sont, entre autres, les tâches primordiales de nos organisations dans la période présente.



JOURNÉE NATIONALE DES TRÉSORIERIERS DU 17-11-1983

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'INTRODUCTION

de Pierre-Jean OURY.

Il est important, dans une période marquée par un aiguisement sans précédent de l'affrontement de classes, d'être en mesure de réfléchir collectivement pour intégrer efficacement nos responsabilités particulières dans l'activité générale de la C.G.T., dans le combat qu'elle entend porter au plus haut niveau pour la satisfaction des revendications, de toutes les revendications au plus près des syndiqués, des travailleurs.

La lutte de classes, le C.N.P.F. et toutes les forces de droite, ils connaissent et ils la pratiquent efficacement. Leur volonté actuelle est de mettre en œuvre une politique agressive axée sur trois volets :

- réduction du pouvoir d'achat ;
- démantèlement des systèmes de protection sociale ;
- utilisation de l'arme économique pour torpiller la mise en œuvre de la politique nouvelle et mettre à bas l'économie nationale en systématisant le désinvestissement.

Comme l'expliquait Louis Viannet lors de son rapport introductif aux travaux du dernier C.C.N. les 8, 9 et 10 novembre, pour parvenir à leurs fins, ils s'efforcent, non sans succès, d'attiser le mécontentement, de semer le doute, de sauter à pieds joints sur les retards, les obstacles, pour porter des coups répétés à la crédibilité du gouvernement.

Cette situation ne va pas sans créer des difficultés réelles, car dans un tel contexte de durcissement, les hésitations, les reculs que l'on constate, que ce soit dans l'élaboration de mesures fermes pour s'attaquer aux privilégiés du capital — dans la mise en œuvre d'une politique économique et industrielle dynamique ou dans la lutte résolue contre les inégalités et l'injustice sociale — ne sont pas sans conséquences sur l'état d'esprit des salariés.

Pour autant, la situation serait-elle sans issue et n'y aurait-il plus qu'à attendre l'inéluctable retour de la droite ?

Certainement non. Si tout n'est pas facile, tout n'est pas possible immédiatement, des solutions existent. Il importe, pour les faire avancer, de rompre de façon nette avec les pratiques du passé et d'appliquer résolument une politique novatrice et de changement.

Pour sa part, la C.G.T., face au matraquage sur la fatalité de la crise, la nécessité de l'austérité, l'incitation au renoncement, entend, à partir des problèmes réels, aider l'ensemble de nos organisations à prendre les initiatives nécessaires avec la vigueur, le dynamisme qu'il faut pour que s'exprime clairement, en termes d'action, la volonté des travailleurs.

Et la volonté des travailleurs, ce n'est pas le retour de la droite aux affaires, mais la satisfaction des problèmes qui restent posés et ils sont encore nombreux.

Dans ce contexte est exemplaire la lutte de nos camarades de La Chapelle-Darblay, leur détermination, la façon réaliste et lucide dont ils ont su déjouer toutes les manœuvres, malgré un front syndical C.F.D.T.-C.G.C. acquis aux propositions d'abandon, ce que soutenaient également les services du ministère de l'Industrie.

Cela a payé et le trust Parenco a dû renoncer à ses intentions de fermer l'usine à Grand-Couronne et à dû admettre que 400 emplois supplémentaires seraient sauvés.

Voilà le bon chemin et pour aller à ce train, partout où c'est possible, il est indispensable de faire progresser l'idée de la nécessité pour les travailleurs de se mêler de leurs affaires, de leurs revendications comme l'ont remarquablement fait dernièrement les camarades mineurs et ceux d'E.D.F.-G.D.F.

C'est dans ce cadre dynamique que doit être comprise et intégrée notre bataille financière. Il ne peut, en effet, y avoir de politique financière isolée de la politique de toute la C.G.T.

Notre rôle, notre responsabilité, c'est et ce doit être toujours plus efficacement :

Donner les moyens pour rendre possible et réussir l'action.

Quels sont donc nos atouts ?

Le premier, c'est incontestablement la formidable mobilisation de la quasi-totalité de nos organisations, de nos camarades lors de la campagne pour les élections à la Sécu. Il faut noter que près de la moitié du corps électoral était constituée de non-salariés. Malgré cela et malgré une formidable campagne anti-C.G.T., cette dernière s'affirme bien comme la première organisation syndicale du pays. Ce n'est pas une sorte de consolation, mais un fait politique de première importance quand on ne perd pas de vue que l'objectif était pour beaucoup d'en finir avec cette situation.

La C.G.T. ne sort pas affaiblie de ces élections, l'efficacité et la capacité militante de notre organisation s'est démontrée à l'épreuve des faits, fort bien. A nous d'aller plus loin et, dès à présent, efforçons-nous de mettre à profit cette mobilisation sans précédent.

Le second atout dont dispose notre mouvement pour relever le défi du repliement sur soi-même et du renoncement, c'est l'enracinement profond de nos camarades, de nos organisations, aux réalités, au vécu quotidien des travailleurs.

Les ouvriers, les employés ont parfois l'impression, et ce n'est pas toujours seulement une impression, que les camarades responsables de l'organisation syndicale théorisent tellement au-dessus des nuages que cela les empêche de débattre et de défendre les revendications les plus simples, les plus immédiates.

Au contraire, il faut que tous, et en permanence, nous mettions à profit cet enracinement déjà cité sur les réalités. Henri Krasucki le disait le 3 novembre dernier à Bordeaux lors d'une rencontre avec les cheminots : « Trop souvent les organisations de la C.G.T. ont tendance à penser que ce qui a pu être écrit ou dit sur la question du jardin syndical concernait en priorité les autres. Non, le problème se pose pour chacun. »

Dans ces circonstances, l'initiative prise par la Fédération des cheminots est un pas, peut-être décisif, pour construire, comme le posait la Confédération, la C.G.T. beaucoup plus forte, mieux organisée dont les travailleurs ont aujourd'hui besoin.

Que font nos camarades du rail ? C'est simple. A l'occasion d'élections professionnelles importantes à l'échelle de toute la S.N.C.F. (C.E. et D.P.), la fédération a lancé publiquement l'appel suivant à tous les cheminots : « A votre avis, quel est celui ou celle qui serait le meilleur candidat de la C.G.T. ? » Et elle s'engage à tenir compte de l'avis des cheminots pour établir ses listes.

Mêler intimement la « réflexion et l'action » pour avancer, c'est bien un atout considérable de notre mouvement. A nous de le saisir, chez les cheminots certes, mais aussi dans toutes les organisations de notre C.G.T. sous les formes adaptées. Il faut que, partout, on s'interroge. Comment s'organiser, comment utiliser les détachements, les libertés, pour que tout le monde consacre bien le temps qu'il faut, c'est-à-dire l'essentiel, à cet élan, cette dynamique autour de laquelle il nous sera possible de créer des conditions nouvelles pour favoriser l'engagement dans l'action des travailleurs et leur faire retrouver le chemin de la syndicalisation à la C.G.T.

Notre troisième atout, celui-là nous concerne spécialement, nous qui sommes plus directement engagés dans la bataille financière. Ce troisième atout c'est que l'exercice 1983 laisse présager l'amorce d'un renversement de tendance.

Après le C.C.N., au cours duquel 17 fédérations sur 42 et 44 unions départementales sur 96 ont participé au rendre-vous national de trésorerie, les règlements effectués par les fédérations traduisent une certaine avance sur les règlements de ces mêmes fédérations au 30 novembre 1982 :

- cartes réglées 1983 : 105 % par rapport à 1982 ;
- timbres réglés 1983 : 111 % par rapport à 1982.

Il faut, toutefois, noter que les règlements de timbres adressés par les U.D. se situent, par contre, à 85 % de 1982, toujours pour la même période.

Notre réunion ne pourrait retenir qu'une des tâches prioritaires pour nos trésoriers, responsables à la politique financière, membres de la C.F.C. : ce serait de résorber le plus vite possible le retard éventuel constaté par rapport à l'an passé.

En disant cela, nous nous adressons tout particulièrement aux camarades représentant les 25 fédérations et les 52 unions départementales qui n'ont pas participé le 8 novembre dernier au rendez-vous financier du C.C.N.

Par ailleurs, nous regrettons qu'à ce jour, il reste 8 fédérations, 4 unions départementales qui n'ont toujours rien réglé à la trésorerie confédérale et que 2 U.D. parmi les plus importantes aient, jusqu'à présent, réglé moins de 8 % de leurs cotisations.

Prenons bien tous en compte la nécessité d'arriver aux 11 timbres réglés fin novembre et de pratiquer le reversement le plus rapide à l'ensemble de nos structures.

La bataille financière, aujourd'hui, peut-être plus encore que dans le passé, doit s'insérer totalement dans toute l'action de la C.G.T. dont elle est partie intégrante.

Alors, comment conduire effectivement notre responsabilité pour s'inscrire dans l'indispensable dynamique de tout notre mouvement ?

Il n'y a pas, vous vous en doutez, de recettes miracles, en la matière. Simplement, il faut que tous nos camarades, aux plus spécialement chargés de trésorerie, de politique financière, mais aussi les secrétaires généraux, les membres des bureaux, des secrétariats, commissions exécutives, tous les militants aient présent à l'esprit que le corollaire de la réussite de la bataille financière, c'est la possibilité de renforcer nos organisations, d'entreprendre et de réussir les actions indispensables à mener.

Parce qu'elle est indissociable de l'ensemble de l'activité de la C.G.T., il faut mener la bataille financière avec les mêmes principes démocratiques, de masse.

Nous souhaitons que notre réunion nationale de politique financière constitue le point de départ d'une grande opération vérité à tous les niveaux dont l'importance recon nue du rôle du syndiqué constituerait l'axe central.

Les travailleurs ont changé, sachons le percevoir et proposons hardiment les possibilités nouvelles en matière de collectage comme le P.A.C.

Les camarades sont désormais familiarisés avec le P.A.C., aussi nul besoin d'insister longuement sur les possibilités offertes par ce moyen moderne de collectage. Il peut être, par contre, utile de mettre au courant nos organisations des possibilités nouvelles.

Avec le P.A.C.-C.G.T., il sera possible, dès le 1^{er} janvier 1984, de reverser directement les parts revenant aux structures, sous réserve, bien entendu, que le syndicat de base en ait décidé préalablement.

Le S.E.D.I.B. (le secteur informatique de la C.G.T.) a mis au point un programme destiné au recensement des prélèvements par U.D., avec un « distinguo » au sein de chaque U.D. par corporation. Le programme permet également de recenser le nombre de P.A.C. réalisé dans chaque F.D. avec la répartition géographique de ces prélèvements.

Bien entendu, la machine n'invente pas les données et il reste désormais à ce que vous nous communiquiez régulièrement les informations pour que les tableaux que nous établirons et vous ferons parvenir, reflètent bien la réalité de votre U.D., de votre F.D.

Sur l'importance actuelle du P.A.C., pour toutes nos organisations, permettez-moi de vous livrer un extrait des réflexions d'Henri Krasucki sur ce sujet, telles qu'il les a communiquées au dernier C.C.N. :

« Le P.A.C., eh bien franchement, on est loin du dynamisme qu'il faudrait parce que, quand même, comme moyen de dépannage, c'est phénoménal. On aurait seulement 300 000, 400 000, 500 000 syndiqués au P.A.C., regardez donc comment vivraient les différentes structures. »

L'importance du P.A.C. dans la situation actuelle est bien prise en compte au niveau le plus élevé. Fort bien. Mais maintenant, à nous de faire en sorte que l'objectif de 500 000 P.A.C., lors du 42^e Congrès en 1985, ne soit pas une simple clause de style.

Encore un dernier mot sur ce sujet pour vous préciser qu'actuellement nous recevons environ 65 000 P.A.C. contre 50 000 lors du C.C.N. d'avril, soit une progression d'environ 30 %. C'est bien mais, comme le disait Henri Krasucki : « Nous sommes encore loin de ce qui devrait être. ».

La reprise des cartes et le placement des timbres F.N.I. 84 doivent impérativement constituer un moment fort pour développer partout les P.A.C.

On ne peut parler du P.A.C. sans évoquer le C.P.A. qui sont liés étroitement parce que l'un et l'autre ont la même vocation, la même finalité :

Assurer la permanence de l'adhésion à la C.G.T.

LE CARNET PLURIANNUEL

Vingt-deux fédérations seront concernées en 1984.

Sur ces organisations, trois les ventileront elles-mêmes dans les syndicats : les cheminots, l'énergie et l'énergie atomique. Les huit autres fédérations ont retenu la proposition qui leur avait été faite, ainsi qu'aux U.D. : que la ventilation des C.P.A. soit désormais effectuée par les U.D.

Le numéro 24 de « la Conquête des Moyens » précise les dispositions retenues concernant la ventilation par les U.D. Il s'agit de coordonner effectivement l'action entre structures professionnelles et interprofessionnelles pour une efficacité maximum de toute la C.G.T.

Se doter des moyens maximums, cela passe, certes, par l'adoption de moyens modernes propres à accroître l'efficacité de notre trésorerie, mais, camarades, cela passe bien entendu avant tout par une question politique essentielle : **seuls les syndiqués peuvent procurer à la C.G.T. les moyens dont elle a besoin.**

Partout où les organisations syndicales ont engagé la bataille sur cette question, des résultats positifs ont été obtenus. Il faut apprécier également comme particulièrement positif que nos nouveaux syndiqués comprennent la nécessité du 1 %, que cela ne pose aucun problème dans nos bases nouvelles.

Voilà ce qui conduit à poser une nouvelle fois le problème de la revalorisation des cotisations pour aller effectivement au 1 %.

Par contre, il ne serait pas acceptable que se perpétue une résistance à cette évolution dans nos bases traditionnelles, et notamment certaines d'entre elles où l'action pour le 1 % reste du domaine du discours.

Le 1 % et le 1 % rapidement Toute la C.G.T. en a besoin

C'est à partir de cela que nous obtiendrons les moyens suffisants que le syndicat est en droit d'attendre pour défendre les intérêts des syndiqués et de l'ensemble des travailleurs.

Appliquer le 1 % c'est aussi contribuer à faire prendre conscience à tous nos camarades qu'être syndiqué C.G.T. à 100 %, c'est avoir sa carte ou son C.P.A. et le F.N.I. et s'acquitter chaque mois de sa cotisation au taux de 1 %.

Avant de conclure, quelques mots encore concernant les initiatives proposées par notre secteur :

- journée nationale de collectage du 13 octobre ;
- journée d'impulsion du 3 novembre.

Il y a, en effet, certainement un enseignement à tirer en la matière pour aller plus loin.

Le 13 octobre

Dans les conditions difficiles d'un acheminement précaire du matériel et d'une campagne électorale qui mobilisait en permanence les camarades, nous considérons, d'après les échos que nous avons eus, que, comme le relevait Louis Viannet : « Le 13 octobre a provoqué un déclic pour une accélération des versements », pour une relance de l'action financière vers les syndiqués, les travailleurs, la population.

Le matériel édité, la lettre conjointe des camarades Deiss et Warcholack, ainsi que l'affiche spéciale, ont sans nul doute contribué à cela.

Un dernier mot sur le collectage pour la Sécurité sociale. Aux termes d'une analyse faite à la lumière des règlements effectués la semaine passée, le progrès du collectage résultant de la bataille pour le timbre à jour représenterait environ 380 000 timbres, soit au prix moyen de 40 F, un plus financier de 15 200 000 F pour toutes les structures de la C.G.T., ce qui rapporterait considérablement plus que la totalité des souscriptions qui, selon notre estimation, devraient légèrement dépasser le million de francs collecté.

Le 3 novembre

Concernant cette journée, il faut bien voir que nous n'avons collectivement pas su la réussir.

Peut-être suivait-elle de trop près le 19 octobre. Ce qui est sûr, c'est qu'elle n'a pas été utilisée comme un moyen de relance à un moment donné.

Il semblerait, par contre, qu'un mouvement plus permanent de collectage s'effectue en ce moment. A vous de confirmer ou d'infirmer !

Nous sommes désormais au milieu du dernier trimestre de 1983 et tous, c'est normal, nous commençons à préparer la remise des cartes ou du F.N.I. 1984, d'autant plus que le C.C.N. vient de décider du taux de la cotisation confédérale qui est, je vous le rappelle, de 2,10 F par timbre, la carte étant fixée à 15 F et 7,50 F pour l'U.C.R. Pour sa part, le taux du F.N.I. s'élèvera à 35 F et 20 F pour l'U.C.R., les chômeurs et le temps partiel.

Nous avons collectivement raison, le placement des cartes et F.N.I. 84 doit être un succès, un succès important.

Pour autant, et j'appelle particulièrement votre attention sur ce point : penser à réussir 1984 ne doit pas faire oublier 1983.

Pour l'éviter, que partout, dans toutes nos organisations se poursuive la campagne des timbres à jour et ce, jusqu'au 31 décembre 1983.

Il faut bénéficier de 11 timbres payés le 30 novembre, de 12 timbres le 31 décembre avec incidence, s'il y a lieu, des primes de fin d'année.

C'est important, le fonctionnement régulier, l'efficacité de notre mouvement est à ce prix.

Répétons ce que nous avons dit lors du 41^e Congrès et lors du dernier C.C.N. : « Nous avons vraiment besoin d'une C.G.T. plus forte, mieux organisée, apte à maîtriser tous les problèmes. »

Dans ce cadre, n'oublions pas d'insérer dans notre activité LA DIFFUSION plus conséquente de notre presse confédérale et plus particulièrement de « la Vie ouvrière » et d'« Antoinette », seul magazine féminin échappant au grand capital et qui vient d'engager une grande campagne d'abonnement pour asseoir son existence durablement.

Il importe de :

- renforcer l'organisation ;
- défendre les revendications.

L'un et l'autre sont indissociables, l'expérience montre que l'on recrute plus facilement là où l'on agit et que l'on agit plus efficacement là où l'on est fort.

Dans ce cadre, les journées des 1^{er} et 2 décembre proposées à toutes les U.D. par le secteur organisation constitueront le coup d'envoi du plan de travail, on pourrait même dire de la campagne d'action confédérale pour les sept mois à venir.

Le secteur politique, action, gestion financières, pour sa part, comme l'indique d'ailleurs le numéro 23 de « la Conquête des moyens », entend inscrire effectivement ses objectifs et initiatives de politique et d'action financières dans ce cadre.

Faisons en sorte que nos trésoriers, responsables à la politique financière et de la commission financière et de contrôle y trouvent eux aussi toute leur place, en liaison étroite avec les responsables à l'organisation de leur structure.

EXTRAITS DE L'INTERVENTION D'HENRI KRASUCKI A LA JOURNÉE NATIONALE DES TRÉSORIERIERS DU 17 NOVEMBRE 1983



Camarades,

Cette réunion est très importante et je voudrais d'abord saluer les camarades présents et souligner l'importance de votre responsabilité, du rôle que vous avez à jouer dans la C.G.T., pour lui permettre d'accomplir les tâches qui sont les siennes.

Si on prend le temps de relire le rapport au comité confédéral de juillet 1981 — notre réflexion portait alors sur les données de la situation — et quand on voit ce qu'on vit aujourd'hui, alors nous comprenons que nous avons de grandes choses à accomplir. Nous, c'est-à-dire la classe ouvrière, le monde du travail, et donc la C.G.T.

S'il n'y a pas que nous sur le terrain, il n'y a rien par contre qui remplace la C.G.T. L'action syndicale a sa mission propre. C'est très important qu'il y ait un gouvernement de gauche, même s'il y a des choses qui ne nous conviennent pas. Il vaut mieux qu'il y ait un gouvernement de gauche qu'un gouvernement de droite, même avec des problèmes. C'est très important qu'il y ait des organisations politiques qui ont des choses à faire, que nous on ne peut pas faire. Et, à ce sujet, chacun peut avoir les choix qui sont les siens.

Je ne dis pas cela comme une banalité, on oublie quelquefois cette donnée de la réalité des choses. Mais aucun gouvernement, fût-il le meilleur qu'on puisse imaginer et aucune formation politique la plus idéale qu'on puisse avoir à l'esprit, ne peut faire ce que la C.G.T. doit faire.

Nous, c'est autre chose. On se situe sur un autre plan. Celui de l'action syndicale qui rassemble les travailleurs sur la base de leurs intérêts communs et non pas sur la base d'une idéologie ou même d'un programme qui leur soit commun. C'est autre chose. Mais quel poids !

Quand nous disons que nous revendiquons la qualité d'organisation élémentaire, il n'y a rien de plus ambitieux, parce qu'être vraiment l'organisation élémentaire de masse et de classe des travailleurs, c'est la force la plus colossale du pays. D'abord, pour défendre leurs intérêts, mais aussi pour influencer sur le cours des choses, évidemment. C'est une modestie réelle, nous ne voulons pas jouer un autre rôle que le nôtre, mais c'est une modestie qui recouvre une ambition formidable, mais qui n'est pas l'ambition de la C.G.T. par « esprit de chapelle », encore que ça nous intéresse que l'organisation à laquelle nous sommes attachés soit prospère. C'est bien plus élevé que ça. C'est l'ambition que nous avons pour notre classe, et pour l'idéal que représente bientôt quatre-vingt-dix années de C.G.T.

Donc, on devrait pouvoir faire en sorte que les travailleurs pèsent leur poids. Leur poids, il n'existe que s'ils sont organisés, s'ils y voient clair et s'ils se manifestent collectivement. C'est ça la force de la classe ouvrière. Je n'invente rien, c'est pour ça que l'on a créé la C.G.T. Seuls face au patronat, les travailleurs ne sont rien. Mais, par contre, organisés, réellement organisés, lucides et agissants, alors ils sont une force ! La force de notre époque ! La force décisive de notre société !...

Une C.G.T. bien organisée, avec un maximum d'adhérents, beaucoup d'initiatives, de disponibilité, etc. Il faut tout ça ! Il ne faudrait pas avoir un jour à se reprocher, aussi bien individuellement que collectivement à tous les niveaux, de ne pas avoir été à la hauteur d'une situation. Pour faire face à la situation, la C.G.T. qu'il faut doit en avoir les moyens. En fin de compte, si on fait avec ce qu'on a, ça n'est pas satisfaisant ! Il faut se battre pour avoir ce qu'il faut, pour faire notre politique ; en bonne trésorerie, en bonne administration, même si on gère quand même en fonction des ressources, il ne faut pas s'y résigner. La politique financière, ça consiste à se battre tous pour avoir les moyens de notre politique, et non à se résigner, à faire la politique de nos moyens et donc à ne pas être à la hauteur des événements.

Quand on comprend ce que la C.G.T. devrait être capable de faire, on comprend l'effort qu'il faut fournir pour qu'elle en ait les moyens. Il ne suffit pas de comprendre ce que les événements exigent de nous, on ne peut pas rester désarmés, il faut se donner à tout prix les moyens de faire face.

C'est notre responsabilité, mais c'est notre responsabilité à tous. A tous les échelons, on a fait des progrès. Il faut savoir l'apprécier. Depuis qu'on pose ces problèmes-là, on n'est pas resté sans rien faire, partout, il y a eu un effort, et on a perfectionné bien des choses.

Regardez comment on est en train d'intégrer, tout en laissant à chacun ses responsabilités, la politique financière, l'organisation, et maintenant l'animation des luttes revendicatives. Pour cela, il faut qu'avec la diffusion de nos idées, toutes ces choses, qui sont chacune vitales, s'harmonisent et s'entraident. C'est toute une évolution dans la C.G.T. qui est en train de prendre corps. On a des responsables à l'organisation dans grand nombre d'organisations. On a, et il faut en avoir plus encore, un réseau de trésoriers, de responsables à la politique financière. Il faut s'efforcer d'avoir la collaboration entre ces différents niveaux de responsabilités, ou secteurs de travail. Cela étant, c'est vraiment une responsabilité collective, c'est vraiment celle de toutes les directions, depuis le bureau confédéral jusqu'à la plus petite direction du plus petit syndicat de base.

Il ne s'agit pas de créer des spécialisations étanches, non. La responsabilité est politique, c'est celle de tous les organismes de direction : secrétariats, bureaux, commissions exécutives, à tous les échelons. Secrétaires généraux en tête, tous doivent se sentir responsables, aussi bien des effectifs que de la politique financière, des cotisations, des rentrées financières en général, etc.

Vous pouvez compter sur le bureau confédéral. A vous d'agir pour pouvoir compter sur vos bureaux de fédérations, vos bureaux d'U.D., vos bureaux régionaux, vos bureaux de partout, etc.

Au niveau du bureau confédéral, c'est une responsabilité qui est prise en charge collectivement, politiquement. On n'a pas commencé avant-hier, et on n'est pas prêt d'arrêter. Il faut tâcher que ce soit partout comme ça. Vous y pouvez beaucoup. Nous, on pose des questions, avec les secrétaires généraux, au C.C.N., dans les réunions de travail. Mais vous, qui êtes dans les organismes, à vous de poser ces questions-là, comme des questions politiques. Si le secrétaire général de la C.G.T. peut s'en soucier et y consacrer du temps, je ne vois pas pourquoi un secrétaire de syndicat ne pourrait pas en faire autant. C'est valable à tous les échelons. On ne peut pas dire simplement : « On a besoin de sous » et puis dire au copain qui s'en occupe : « Débrouille-toi ». Non, non. Il faut « tous y mettre la main ».

Effectivement, la clé de nos problèmes c'est la syndicalisation, le nombre de syndiqués. Mais, en réalité, il y a deux verrous, ce sont le nombre de syndiqués et la politique financière. Il faut que les travailleurs soient organisés, et qu'ils paient, qu'ils paient bien et qu'ils paient régulièrement leurs cotisations et qu'on utilise tous les moyens modernes pour l'obtenir.

Parce que je suis un fervent partisan du P.A.C. (c'est de la propagande que je fais), je suis pour que l'on se bagarre pour ça, pour les raisons que vous connaissez par cœur.

..

Il me reste trois choses à dire : il faut finir 1983 en force. On vient de faire quelque chose de remarquable, il faut quand même savoir l'apprécier. On vient de passer une campagne électorale. Ce n'était pas rien cette campagne de la Sécurité sociale. On n'a jamais eu à faire quelque chose de cette dimension-là, et on l'a bien fait. Habituellement, quand il y a une activité de cette dimension, on ne place pas de cartes, on ne place pas de timbres, on ne ramasse pas les cotisations, on ne fait que la campagne. Et on prend un retard fou. Ce coup-là, on s'en sort. Ce n'est pas un petit détail. Alors que le mois n'est pas fini, on est globalement en avance sur la fin novembre de l'année dernière, en règlement à la confédération. C'est une indication. Légère avance, mais quand même avance.

Alors, maintenant, il faut finir en force. Il faut finir en force l'année 1983 au plan cotisations et cartes. Il faut finir avec le signe « plus ». Et c'est faisable. Et mettre en route l'année 84. je ne vais pas revenir sur ce que vous savez. Je vais simplement vous dire, à nos yeux, j'en suis profondément convaincu, l'année qui devrait être décisive, c'est justement l'année qui vient : l'année 1984. Là, il faut que ce que l'on a entrepris porte ses fruits. Il faut que ce soit l'année d'une avancée sensible.

Tirant les conséquences d'activités antérieures, il faut fixer une politique, des objectifs, et surtout le faire, le faire et ne pas lâcher ! Nous sommes décidés à faire le nécessaire à la direction confédérale. Sur ces problèmes-là, de la vie syndicale, c'est une chose acquise jusqu'au niveau du comité confédéral national, on n'arrêtera pas, non seulement on va le faire à chaque C.C.N., mais on tiendra, sans exagérer, des réunions de travail des secrétaires généraux des organisations donc au C.C.N., mais C.C.N. de travail et non pas de décisions, la qualité de la vie syndicale incluant étroitement les problèmes de la politique financière.

L'horizon, à moyenne échéance, c'est le 42^e Congrès. Nous avons été mandatés par le 41^e Congrès pour faire cette politique-là, dans la situation que nous connaissons. Le congrès a décidé, la C.G.T. va se mettre à la hauteur des événements. Et elle va s'en donner les moyens. Il faut qu'on présente au congrès une C.G.T. tout entière qui ne s'est pas contentée de voter quelque chose, mais qui l'a fait. C'est obligatoire, c'est le prix qu'il faut pour jouer notre rôle dans les événements actuels. C'est ça le plus important. Nous sommes obligés de le faire.

C'est vous dire que votre responsabilité n'est vraiment pas et ne doit pas être considérée comme une responsabilité purement technique mais comme une responsabilité de premier plan.

Une responsabilité politique que vous avez personnellement et que vous devez faire partager dans vos organisations.

Il faut passer par là si on veut construire la C.G.T. capable de faire face aux événements d'aujourd'hui.

JOURNÉE NATIONALE DES RESPONSABLES A LA POLITIQUE FINANCIÈRE DU 17 NOVEMBRE 1983

**Synthèse des travaux
présentée par Henri Tronchon**

“Financer le syndicalisme au quotidien”

Cher(e)s camarades,

Incontestablement — et le débat de notre journée nationale le vérifie — *la bataille financière que nos organisations ont conduite pendant la période précédant les élections à la Sécurité sociale a changé quelque chose dans la C.G.T.*, modifiant assez sensiblement le comportement et l'activité de nos organisations pour conquérir les moyens financiers correspondant à l'exercice de nos responsabilités.

D'une part, nous avons progressé assez sensiblement sur les questions de politique, d'action, de gestion financières.

Nombre d'exemples et de résultats précis, chiffrés l'illustre :

- Les choses commencent à bouger en profondeur ;
- La compréhension de ces aspects indispensables à l'activité syndicale progresse, une action appropriée se déroule ;
- Nos directions syndicales en font nettement plus leur affaire qu'auparavant.

D'autre part, la bataille électorale que nous avons conduite et les moyens financiers que nous avons pour l'assurer *ont fait ressortir à nouveau le décalage important existant entre nos besoins et les moyens d'y répondre.*

Mais, aspect fondamental intéressant, si l'action financière a porté des fruits et permis de répondre en partie, elle a surtout démontré combien il est possible de passer rapidement à un niveau très supérieur dans la mise en œuvre de la politique financière définie et votée par le 41^e Congrès et de résorber ainsi progressivement le décalage existant.

Pour une intervention accrue des travailleurs

Oui, il convient d'apprécier positivement la mise en œuvre de notre politique financière depuis notamment le 41^e Congrès et d'en avoir aussi les limites actuelles.

Des résultats assez significatifs sont constatés même s'ils sont parfois fragiles et limités.

Même s'il y a des inégalités entre nos organisations, il y a progrès, prouvant en cela que la bataille financière produit des résultats.

Cela constitue un encouragement pour avancer résolument partout sur les lieux du travail, c'est une vérification du contenu de notre activité et des dispositions prises pour l'appliquer.

Par contre, si cette avancée est à bien apprécier, nous devons être conscients que cela est loin de correspondre aux besoins actuels de l'ensemble des organisations C.G.T. et en particulier sur le lieu du travail où s'exerce l'activité syndicale.

Le comité confédéral national, lors de ses travaux de la semaine dernière, a précisé le caractère et les conditions de la lutte présente et le rôle essentiel que doit jouer le syndicat pour défendre le quotidien en relation avec la situation économique et sociale.

Il ressort de son analyse, confirmant d'ailleurs ce que nous avons dit lors des périodes précédentes, que rien ne serait plus nocif pour les travailleurs, pour leurs conditions de vie et de travail, pour l'emploi, la politique industrielle que de laisser manœuvrer à sa guise le patronat et les forces de droite.

Leur laisser le champ libre serait dangereux. Aussi, c'est à un engagement résolu dans l'action syndicale que nous appelons les travailleurs, à un accent particulier que nous mettons sur la nécessité pour l'ensemble des organisations de la C.G.T. de se placer résolument à l'offensive avec les travailleurs pour la défense de leurs revendications.



Comme le notait Louis Viannet :

« Le développement de l'action revendicative est à considérer, à partir des préoccupations réelles des travailleuses et des travailleurs tenant compte de leur niveau de conscience, de combativité... »

... « Il constitue le meilleur rempart à la campagne de renoncement et de découragement que développe le patronat, les forces réactionnaires et qui trouve nombre de relais dans la gauche politique et syndicale. »

C'est en terme d'action et d'intervention que se posent les problèmes *mettant considérablement en relief la capacité financière d'activité et d'action* des organisations C.G.T., et ce qu'il convient de faire pour se mettre à niveau.

La poursuite des avancées sociales impliquant un engagement toujours plus grand des travailleurs actifs, retraités ou privés d'emploi, *plus que jamais, il convient de lier l'activité syndicale de masse, le développement de l'action revendicative à la conquête des moyens financiers indispensable à la lutte parce qu'élément décisif de la puissance et du renforcement de la C.G.T.*

La question des moyens financiers est au centre des débats et de notre activité pour bien défendre, pour mieux défendre les revendications.

Cette question n'est pas nouvelle, la seule différence est que nous entendons la traiter, la solutionner à sa place, c'est-à-dire comme un *élément de l'action, comme une composante pour le rapport des forces, comme un des moteurs de l'intervention des salariés.*

Notre politique financière, c'est aujourd'hui

Depuis toujours, nous sommes d'accord, les résultats de notre activité passent par les moyens fournis par nos adhérents, **par la cotisation syndicale.**

Cette question est rendue plus d'actualité avec les exigences actuelles de la lutte, elle est fondamentalement éclairée, donc rendue perceptible depuis le 41^e Congrès qui a décidé la politique financière de la C.G.T.

Tout un chantier est en cours.

Onze fédérations au carnet pluriannuel en 1983, vingt-deux fédérations en 1984, déjà d'autres fédérations ont envisagé 1985.

Le Fonds national interprofessionnel joue un rôle efficace dans le cadre de la solidarité et de la correction des inégalités dans la lutte.

Plus de 1 600 syndicats et environ 85 000 syndiqués pratiquent *le prélèvement automatique des cotisations.*

Le 1 % progresse.

La moyenne de cotisations par adhérent semble s'élever légèrement en 1983.

Il faut souligner que nous ne partons pas de zéro, *pour donner véritablement et totalement corps à notre politique financière.*

Nous avons des assises solides sur lesquelles nous devons prendre appui.

Un savoir-faire existe, nous avons une expérience vérifiée depuis quatre ans, depuis la publication du « Peuple », n° 1076, qui définissait notre projet de politique financière.

Dans ces conditions, les réalisations, les constructions en cours montrent assez que l'objet fondamental de notre politique financière, ses éléments constitutifs *reposant sur la valorisation du syndiqué et de sa contribution financière* ne relèvent pas de la science-fiction.

Au-delà du concept, c'est du réel, du concret que nous avons vérifié, qui s'enrichit et reste à parachever.

Mais, au total, aujourd'hui, nous avons les moyens et la responsabilité de passer à un stade qualitativement et quantitativement supérieur.

En clair, il s'agit aujourd'hui de mettre partout en chantier notre politique financière décidée par les syndicats en juin 1982 à Lille.

Naturellement, chaque organisation confédérée s'inspirant de l'orientation confédérale décidera des objectifs, voies et moyens pour le faire.

La grande question à résoudre est que la défense des revendications, c'est maintenant, que la réussite du changement se joue chaque jour et que pour réussir tout cela, *il faut, du bas en haut de la C.G.T., des moyens proportionnels à nos responsabilités et aux travailleurs à mettre en mouvement.*

Les faits, notre argumentation démontrent cette nécessité :

Donner à notre combat sa dimension financière.

Etre l'organisation syndicale qui convient aujourd'hui fait que plus que jamais les travailleurs, pour agir avec fermeté et discernement, ont besoin :

- d'être solidement et massivement organisés dans les syndicats C.G.T. dynamiques, démocratiques, bien structurés ;
- de se décider, à partir d'une juste connaissance des réalités sociales et économiques et du combat, d'où la nécessité de lire et faire lire C.G.T. par la presse confédérale ;
- *d'avoir des moyens financiers générés par les syndiqués, répondant à l'activité syndicale sur le lieu de travail, et irrigant convenablement toutes les structures confédérées.*

Les trois atouts essentiels de nos moyens financiers étant :

- Le nombre de cotisants et leur accroissement ;
- La régularité de la contribution financière par la cotisation mensuelle ;
- La hauteur de la participation de l'adhérent par le 1 %.

Si, pour gagner, l'action est indispensable, pour faire triompher nos revendications et les propositions de la C.G.T., il n'est qu'un moyen, *agir sans attendre au quotidien.*

La mise en œuvre généralisée de notre politique financière conditionne pour une part importante l'efficacité de l'action syndicale de masse.

C'est tout le sens du plan de travail politique, action, gestion financière pour les mois à venir que « la Conquête des moyens », n° 23, a porté à votre connaissance.

Ce plan de travail s'intègre au plan de travail du bureau confédéral portant sur le renforcement de la C.G.T. et animé sous la conduite du secteur organisation.

On peut faire, on doit faire autrement que vivre et gérer des insuffisances financières.

On a la capacité de se donner les moyens de notre action, encore faut-il *se tourner résolument, avec conviction et pratique démocratique, vers les syndiqués, vers les électeurs C.C.T. en leur montrant le lien indissociable entre : revendications, cotisations, action.*

Le syndicalisme au quotidien exige un financement identique

Nous sommes actuellement en pleine période de négociations annuelles obligatoires.

A cette obligation pour le patronat de discuter des revendications, nous nous devons d'exiger des conclusions répondant aux légitimes revendications des travailleurs.

Comme, par expérience, nous savons que le patronat ne cède rien sans la contrainte des personnels de toutes catégories, l'action revendicative est à l'ordre du jour dans nombre de professions et d'entreprises.

C'est une période qui se veut riche en débats pour aborder les questions touchant au pouvoir d'achat, aux conditions, à la durée du travail, à l'emploi, à tout ce qui touche la qualité de la vie au travail.

C'est une période fertile où le syndicalisme au quotidien peut et doit trouver sa pleine expression, où chaque syndiqué est concerné, interpellé comme un centre vivant de l'activité C.G.T.

La démocratie syndicale se doit d'être exercée à plein pour préciser les objectifs syndicaux, la façon d'appréhender la mobilisation des travailleurs, et de traiter la question des moyens financiers en regard des activités que nécessitent cette période de négociations et d'offensive revendicative.

Or, si nous examinons l'état de nos finances syndicales au lendemain des élections Sécurité sociale, force est de constater que le mouvement ayant considérablement investi — et c'est bien — se trouve quelque peu démuni, là, c'est moins bien.

Nous nous trouvons obligés de prendre en main avec plus de consistance la mise à jour des cotisations et des règlements aux différentes instances et d'assurer un collectif très conséquent pour les mois de novembre et décembre.

- C'est avec nos syndiqués que nous devons régler cette question. Le langage responsable de la vérité doit être le nôtre.

« En indiquant la réalité financière de notre mouvement, ce qu'il convient de faire pour disposer des moyens financiers afin d'assurer nos tâches dans cette période revendicative. »

- C'est vers l'ensemble des travailleurs que nous devons franchement nous tourner pour leur montrer combien est préjudiciable pour leurs intérêts le fait de rester inorganisés pour un nombre important d'entre eux et combien l'activité revendicative peut se trouver limitée sans des moyens financiers adéquats.

- Le syndicalisme au quotidien appelle sur le lieu de travail et pour l'enracinement de l'activité, de l'action à ce niveau un financement ayant les mêmes fondements, les mêmes critères que pour l'activité syndicale que nous voulons au plus près des réalités, c'est-à-dire prenant bien en compte le vécu, le voulu des salariés.

- Affirmer cela peut paraître une évidence ! une question réglée et que l'on répète avec l'espoir de grignoter quelques moyens.

Si c'est ainsi que notre situation financière est perçue, alors nous sommes loin de notre politique financière, du « Peuple », n° 1076, conçu POUR l'adhérent et A PARTIR de l'adhérent.

- Le financement de l'activité au quotidien, c'est le carnet pluriannuel, c'est le F.N.I. et son objet, ce sont les cotisations mensuelles, c'est le P.A.C., corollaire de cet ensemble.

Ce sont ces moyens qui constituent la traduction concrète de la participation financière du syndiqué à la vie syndicale sur le lieu du travail et vers les différentes structures.

..

Il convient de s'arrêter quelques instants sur la contribution financière du syndiqué, sur nos façons de faire, sur notre pratique en général.

Si des progrès sont constatés, n'y a-t-il pas un défaut général dans notre comportement pour conquérir et gérer les moyens à partir de la conception du syndiqué et du rôle qu'il doit jouer dans le syndicat ?

Poser la question, c'est déjà y répondre !

Notre pratique financière doit s'imprégner fortement de nos principes fondamentaux de classe, de masse et démocratique.

La syndiquée, le syndiqué, qu'ils soient ouvriers, employés, I.C.T., actifs, retraités ou privés d'emploi sont des travailleurs qui s'unissent à d'autres sur le lieu du travail ou de rassemblement à partir de leurs intérêts individuels et communs, à partir de ce qu'ils perçoivent, de ce qu'ils veulent.

Cette union, ce rassemblement constituent la base syndicale, la section, le syndicat.

C'est le lieu où chaque adhérent peut et doit s'exprimer sur ses problèmes et ceux collectifs.

C'est l'endroit où chacun se doit de pouvoir participer pleinement, en connaissance de cause, à la vie syndicale ;

- aux revendications ;
- à l'activité qui en découle ;
- au financement correspondant.

Notre comportement général doit donc se conformer à cette donnée permanente du syndicalisme au quotidien, une pratique démocratique pour assurer à chaque adhérent :

Sa pleine et entière participation, active et financière à la vie de son syndicat et de la C.G.T. dans son ensemble.

Il ne vient à l'esprit de personne d'inventer les revendications de l'adhérent, de les décider à sa place, encore que nous ayons beaucoup à dire et à faire sur les cahiers de revendications.

Pourquoi, alors, en règle générale, ne traite-t-on pas démocratiquement les questions financières avec les syndiqués ?

N'y a-t-il pas une tendance à décider à quelques-uns, à quelques militants du taux de la cotisation, de l'application ou pas du P.A.C. ?

Trop souvent, ces questions financières sont vues sous l'angle étroit du côté administratif et monétaire et non comme l'investissement financier nécessaire de l'adhérent pour la défense de sa force de travail au quotidien.

Le dialogue avec chaque adhérent sur les questions financières est indispensable. C'est le rôle du collecteur, animateur de la vie syndicale.

Le tête-à-tête s'impose, certes, pour discuter des revendications et de ce qu'il convient de faire pour les faire aboutir mais aussi sur la cotisation, sa valeur, sa fréquence, le nombre.

- **A quoi sert la cotisation ?**
- **Comment est-elle ventilée ?**

Afin de répondre à notre proposition d'une cotisation à 1 %, l'adhérent doit pouvoir le faire à partir de l'utilisation de sa cotisation au niveau du syndicat, de la ventilation aux structures et de sa justification d'ensemble.

La connaissance de la vérité financière doit être une constante démocratique pour responsabiliser l'adhérent et lui permettre de se déterminer à partir des orientations syndicales sur :

- le 1 % et envisager sa généralisation ;
- le collectage, les ventilations aux structures dont U.G.I.C.T.-U.C.R. ;
- le P.A.C. ;
- la qualité de la vie syndicale et sa composante financière ;
- le carnet pluriannuel, le F.N.I. (droits, devoirs, avantages et services de l'adhérent).

Rien ne se fera en dehors de la décision de l'adhérent. Une bataille d'idées, d'explication adaptée aux réalités de l'entreprise doit être conduite pour gagner démocratiquement par la conviction.

Ce sera d'autant plus facile et rapide que nous saurons assurer le lien nécessaire avec les revendications, la force, les idées de la C.G.T.

Naturellement, rien ne se fera spontanément. la bataille financière doit s'organiser concrètement. Nos syndiqués sont en capacité de comprendre le bien-fondé de notre démarche, ne les sous-estimons pas. Prenons appui sur leur compréhension qui s'élève à propos des finances.

Définissons avec eux des objectifs précis par le débat démocratique, soyons offensifs, conquérants, contrôlons les décisions prises.

..

Voici, cher(e)s camarades, quelques questions sur lesquelles nous voulions insister.

La question qui nous préoccupe est un regard de la C.G.T. qu'il faut pour les revendications, une C.G.T. disposant le plus rapidement possible d'une capacité financière d'activité et d'action au niveau des enjeux.

En prenant appui sur ce qui se développe, il faut :

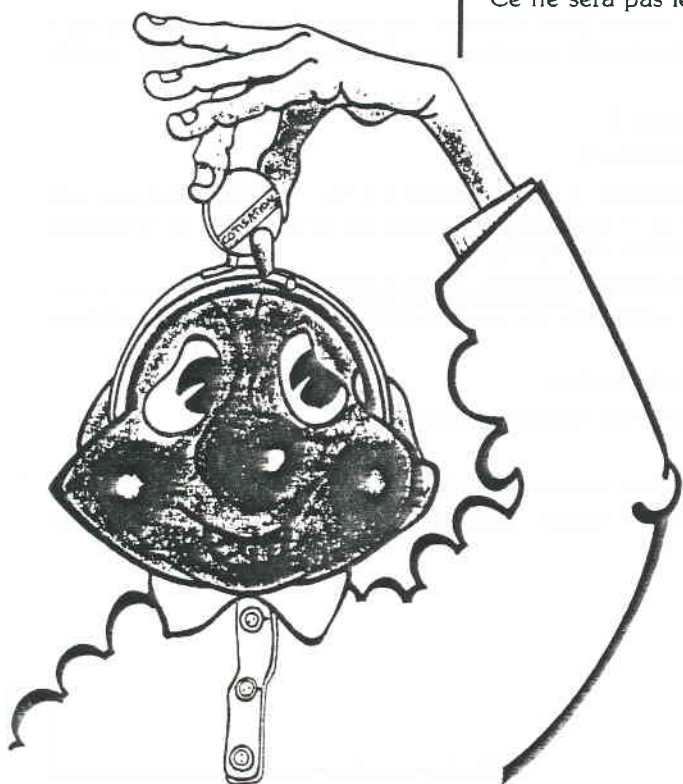
- débloquer le reste, secouer les inerties ;
- faire surgir en bas et partout l'objectif de la mise en œuvre de notre politique financière ;
- prendre des initiatives d'action financière, les maîtriser, les faire converger.

Naturellement, il s'agit de ne rien corseter, de favoriser, de faire naître et développer vite, toujours à partir de l'adhérent.

Alors, chaque organisation définira son itinéraire pour arriver vite à la mise en œuvre du 41^e Congrès au plan politique, action, gestion financières.

L'essentiel est de ne pas traîner en route ou d'être en panne sur la route.

Ce ne sera pas le cas, ce qui bouge actuellement atteste du contraire.





C.G.T.

P.A.C.
C.G.T.

Cotisations

C.P.A.

C.P.A.

1%

F.N.I.

P.A.C.